

BURTIGNY Informations



Burtigny, le 05 décembre 2024

Chères Habitantes,
Chers Habitants,

En raison des fêtes de fin d'Année, nous vous informons :

Administration communale

Fermeture du vendredi 20 décembre au dimanche 05 janvier 2025

Contrôle de l'habitant

Fermeture du mardi 24 décembre au 05 janvier 2025

Déchèterie

**Ouverture les samedis 21, 28 décembre et le samedi 04 janvier 2025
de 09 h 00 à 11 h00.**

**La déchèterie sera fermée le mercredi 25 décembre et le mercredi
1^{er} janvier 2025 !!!**

Nous profitons de l'occasion pour vous adresser d'ores et déjà, nos meilleurs vœux et de belles fêtes.

La Municipalité



Nous vous invitons à aller admirer les décorations de nos Fontaines et nous profitons pour remercier chaleureusement nos décorateurs bénévoles. Vous avez fait un travail magnifique !



Merci du fond du cœur !

Recensement obligatoire des chiens - 2025

En exécution de la Loi sur la Police des chiens LPolC du 31 octobre 2006, tous les possesseurs et détenteurs de chiens sont tenus de les déclarer à l'Office de la population. L'annonce doit intervenir dans les 15 jours dès leur acquisition ou dans les 90 jours dès la naissance. Toutes modifications telles que vente, donation ou décès de chiens sont également à déclarer dans les 15 jours, pour radiation.

A son arrivée à Burtigny, tout propriétaire de chien doit l'annoncer spontanément à l'Office de la population. La fiche d'inscription doit être dûment remplie et transmise avec le passeport et/ou le carnet de vaccination.

Identification

Chaque chien doit porter un collier indiquant le nom et le domicile de son propriétaire.

Depuis le 1er octobre 2002, tous les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire et être enregistrés par ce dans la banque de données désignée par le Conseil d'Etat, à savoir la société AMICUS.

Lutte contre la rage

Dès le 1er avril 1999, l'obligation de vacciner les chiens sur le territoire suisse est supprimée. Toutefois, il est vivement conseillé de les faire vacciner tous les 2 ans.

Cette vaccination reste cependant obligatoire pour les canidés se rendant à l'étranger, ainsi que pour les chiens de chasse.

Chenilles processionnaires

En application de l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 juin 1976, la Municipalité rappelle que la destruction par ablation et incinération des nids de la chenille dite processionnaire du pin est obligatoire et doit s'effectuer par les propriétaires, gérants ou fermiers, **au plus tard jusqu'au 30 janvier** de chaque année.

Vous trouverez diverses informations concernant les chenilles processionnaires du pin et les possibilités de lutte à l'adresse suivante

<https://www.vd.ch/themes/environnement/forets/maladies-et-degats-aux-arbres-forestiers/chenilles-processionnaires/>

Conseils généraux 2025

Le mercredi 04 juin à 20h00

Le mercredi 03 décembre à 20h00

Les séances du Conseil général sont ouvertes à toutes et à tous. Les personnes ayant le droit de vote peuvent, si elles le désirent, se faire assermenter afin de pouvoir participer activement aux discussions et à la prise de décision. Dans ce cas, veuillez contacter préalablement la Présidente du Conseil, Mme Court au 079 137 73 07 ou à isabelle.court@eerv.ch.

Repas des Aînés

Retrouvons-nous autour d'un bon repas et partageons un bon moment !

Nos séniors seront invités le mercredi 12 février dès 11h30

à la grande salle pour une choucroute garnie !

Une invitation personnelle sera distribuée.

Parcours méditatif

Du 16 décembre au 12 janvier venez à l'Eglise découvrir le parcours méditatif sur le sens de Noël. 10 thèmes sont illustrés.

Piscine de Bassins

Nous avons le plaisir de vous informer que dorénavant les habitants de Burtigny bénéficient du tarif indigène à la piscine. Les cartes sont en vente au bureau communal de Bassins (12 entrées pour CHF 60.--).

Vous trouverez tous les renseignements sous
www.bassins.ch/vie-locale/piscine-de-bassins

Nous avons reçu 10 cartes d'entrées pour adulte. Elles sont à votre disposition au greffe aux heures d'ouvertures (1 carte par famille). Premier arrivé, premier servi !



GRAND FEU DE JOIE

samedi 11 janvier 2025 de 11h00 à 13h00

Apportez vos sapins sur le terrain de foot
thé et vin chaud vous seront offerts !



Vendredi 7 Février

Souper Raclette 19h

Grande salle de Burtigny

Prix 25.- par personne

15.- enfants de 6 ans à 14 ans

Organisation Amicale jeunesse de Burtigny

Réservation 079 614 75 59



Risque d'incendie!



**Les batteries et les appareils
électriques** doivent être rapportés
au point de vente ou de collecte.



risqueincendie.ch



INOBAT

SNS eRecycling

SWICO

10 produits de tous les jours équipés de batteries lithium-ion

Les batteries lithium-ion font partie intégrante de la vie quotidienne. Elles fournissent l'énergie nécessaire à un mode de vie axé sur la mobilité. En cas d'élimination inappropriée, elles présentent toutefois un certain danger. En effet, les batteries lithium-ion sont potentiellement inflammables.



Les batteries et les appareils électriques doivent être rapportés au point de vente ou de collecte. Où? Voir ici: [recycling-map.ch](https://www.recycling-map.ch)

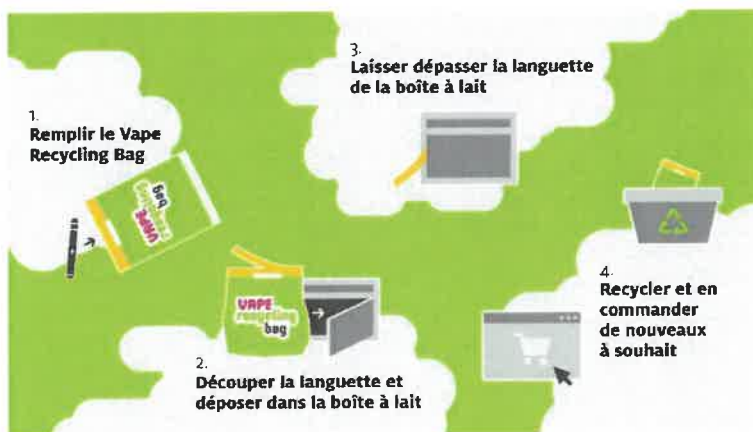
Comment recycler les cigarettes électroniques correctement et gratuitement



Le Vape Recycling Bag est le nouveau sac de recyclage pour les cigarettes électroniques. On le trouve dans les points de vente de cigarettes électroniques. Désormais, il est également possible de le commander gratuitement chez soi: [formulaire de commande](#)

Saviez-vous que chaque cigarette électronique contient une petite batterie ? Même les cigarettes électroniques jetables, au goût pastèque, caramel au beurre salé ou menthol, contiennent une batterie lithium-ion. Si des vapoteuses vides sont jetées par terre ou à la poubelle, ces batteries peuvent prendre feu en cas de pression trop élevée lors du ramassage des ordures, ou la nicotine ou d'autres polluants contenus dans les cigarettes électroniques peuvent être rejetés dans l'environnement.

Les cigarettes électroniques sont régulièrement jetées dans les bacs de collecte de batteries. C'est une erreur. En effet, les cigarettes électroniques contiennent bien plus qu'une simple batterie. L'embout buccal, l'enveloppe en plastique ou la spirale chauffante (coil) peuvent également être séparés et reconditionnés dans leurs composants lors du recyclage. Les matières premières contenues dans les batteries retournent même dans le circuit des matières premières avec un degré de pureté de 98%. C'est pourquoi les cigarettes électroniques défectueuses ainsi que les brosses à dents électriques, les mixeurs plongeurs ou les montres connectées doivent être retournés en magasin ou déposés dans un centre de collecte de déchets électroniques.

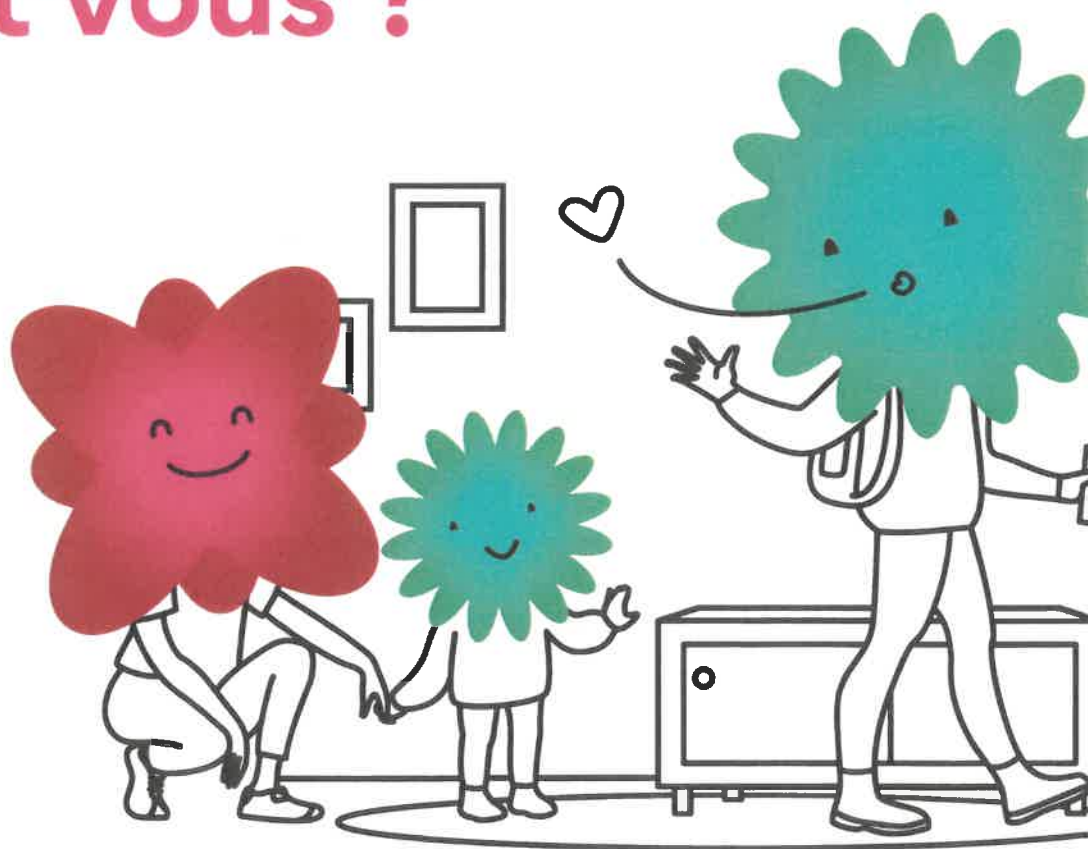


Nouveau: recyclage pratique par la poste

Depuis peu, les consommateurs peuvent également commander le très pratique Vape Recycling Bag pour éliminer les cigarettes électroniques vides directement à domicile: [formulaire de commande](#). Les consommateurs peuvent regrouper leurs vapoteuses vides ou défectueuses dans le Vape Recycling Bag et les envoyer ensuite au

recyclage par la poste. Recyclage gratuite grâce à la contribution anticipée de recyclage (CAR)
Plus d'informations à ce sujet sur www.vape-recycler.ch/fr

Et si vous trouviez la meilleure solution d'accueil pour vos enfants et vous ?



Trouvez le réseau proche de chez vous
sur **www.afj.faje-vd.ch**
et contactez-le pour plus d'informations.


Trouver une place pour la prise en charge de votre enfant pour aller travailler peut se révéler compliqué. Trouver la solution d'accueil qui lui conviendra le mieux l'est encore plus. En confiant votre enfant au réseau d'accueil familial de jour proche de votre domicile, vous vous assurez de son bien-être et lui offrez un encadrement qui s'adaptera à ses besoins et aux vôtres.

L'accueil familial de jour, c'est :

- ❁ Offrir à votre enfant un environnement chaleureux, rassurant et familial
- ❁ Adapter le rythme quotidien aux besoins et à la personnalité de votre enfant
- ❁ Favoriser des repères stables pour le développement de votre enfant
- ❁ Bénéficier d'une flexibilité dans l'organisation de l'accueil
- ❁ Favoriser la proximité géographique, culturelle et sociale
- ❁ Intégrer votre enfant à un petit groupe
- ❁ Confier votre enfant à un-e accueillant-e formé-e, suivi-e, employé-e et rémunéré-e par l'accueil familial de jour

L'accueil familial de jour forme, encadre et emploie des accueillant-e-s pour enfants de 0 à 12 ans, pour garantir leur sécurité et leur confort.

Projet soutenu par la FAJE, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.



PROJET SOUTENU PAR LA
COMMUNE DE LE VAUD



**GRATUIT ET SANS
INSCRIPTION**
POUR TOUTES ET TOUS LES JEUNES
DE 14 À 25 ANS



SPORT LIBRE

TOUS LES JEUDIS
(SAUF VACS SCOLAIRES)
20H00 - 21H30
VIENS QUAND TU VEUX, PARS QUAND TU VEUX



DU 5 DÉCEMBRE AU 10 AVRIL
SALLE DE GYM DES CURTILS
LE VAUD



CONTACT: SYLVIE, TRAVAILLEUSE SOCIALE DE
PROXIMITÉ (TSP), 079 159 34 86



Changement d'horaire des transports publics 2025 le 15 décembre

Voici les grandes lignes pour notre village !

Ligne 820: Nyon – Begnins – Burtigny

- Nouveau tracé Nyon – Begnins – Burtigny (terminus)
- Correspondances assurées à Begnins avec la ligne 830 (2 min.) pour rallier la gare de Gland
- Un bus chaque demi-heure entre Nyon et Begnins la journée en semaine (chaque heure entre 10h et 14h)
- Courses nocturnes plus nombreuses entre Begnins et Burtigny en semaine: un bus chaque heure jusqu'à 22h puis chaque heure et demie jusqu'à 1h

Tous les horaires sous regiondenyon.ch/horaire2025

Numéros d'urgence :

144	Ambulance
1414	Rega
117	Police
118	Pompiers
145	Centre toxicologique
143	La Main tendue
147	Ligne pour les jeunes
0848 133 133	Médecin de garde

garde.svph.ch Pharmacie de garde

Agenda décembre-janvier

Afin de partager un moment de rencontre convivial, rendez-vous aux dates suivantes,

Décembre 2024

- Dimanche 1er **10h00** culte à l'église de Burtigny suivi de l'Assemblée de Paroisse
- Mercredi 4 **20h00 Conseil général** à la grande salle
- Vendredi 6 **dès 18h00** à la Fontaine La Matagasse **APERITIF offert par la commune**
- Samedi 7 **de 9h00 à 11h30** café, croissants, distribution des sapins et fondues à l'emporter, organisé par l'Amicale des pompiers
- Jeudi 12 **dès 18h30** à la grande salle petits et grands sont attendus pour partager cette belle soirée à l'avant-goût de Noël, **arrivée du Père Noël vers 19h, soupe, vin chaud et autres friandises vous seront offerts**

Janvier 2025

- Dimanche 5 **10h00** culte à l'église de Burtigny
- Samedi 11 **de 11h00 à 13h00** amener vos sapins sur le terrain de foot de Chize pour le grand feu de joie, **thé et vin chaud vous seront**

